



Réunion concernant le séjour à Londres

publié le 09/11/2019

Pour tous ceux et celles qui n'ont pu assister à la réunion du 7 novembre, voici un lien vers le diaporama projeté ainsi que vers les documents distribués aux personnes présentes.

Les élèves devront ramener le plus rapidement possible les documents suivants :

- ▶ copie de la pièce d'identité (passeport ou carte d'identité)
- ▶ copie de la carte européenne d'assurance maladie
- ▶ autorisation parentale pour les élèves mineurs à participer à un voyage à l'étranger
- ▶ autorisation de sortie du territoire (accompagnée de la copie de la pièce d'identité de la personne signataire de l'autorisation)

L'original de la pièce d'identité ainsi que la carte européenne d'assurance maladie seront à remettre aux professeurs responsables au mois de janvier, avant le départ.

Pour plus de facilité, chaque classe aura un professeur référent. Les élèves remettront donc les documents ci-dessus aux référents selon l'organisation suivante :

4e1 et 3e5 : M. Madur

3e2 : Mme Thermeau

4e2 et 4e4 : Mme Forget

3e1 et 3e6 : Mme Pierre

<https://www.pearltrees.com/private/...>



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.